



Réunion au Rectorat du vendredi 12 novembre 2021 (10h-12h).

Sont présents en visio : SGEN, SNALC, AD, SUD, la chef de la DPEP, la DPATE

Sont présents dans la salle : le SG, la DRH, le chef de la DPES, le SG adjoint, CFTC EPR, SNEC CFTC, FSU, UNSA, SNPTES, SPELC, SNE CSEN.

Point sanitaire (par le Secrétaire Général) : Tous les indicateurs sont en hausse (tests positifs, taux de positivité, taux d'incidence) en raison d'une circulation virale dans la sphère familiale. Il faut donc appliquer le protocole strictement. Des mesures de freinages seront bientôt décidées par le Préfet. Il faut donc se préparer à une hybridation en lycée (et peut-être plus tard au collège) mais nous ne sommes pas dans l'inconnu. On reconnaît la difficulté à faire porter les masques aux plus jeunes de l'élémentaire.

Snalc : il faudra veiller au confort des personnels en cas d'hybridation, pas de double travail... et se posera le problème du nettoyage. > Oui on y veillera, on fera attention aux classes à examen aussi.

Spelc : des rencontres parents/professeurs sont programmées. > Tout est autorisé, pour l'instant on est prudents, le préfet va s'exprimer, des consignes écrites seront données (réduction des jauges, brassage).

Sud : qu'en est-il des sorties ? > Ce qui est organisé est maintenu, les nuitées seraient possiblement non autorisées.

## Questions du SNE

1- Mouvement POP : *L'école René Payet de Mare à Citrons y apparaît. La directrice fait fonction. Si elle postule sera-t-elle avantagée par sa position actuelle ? L'école François-Frédéric Sisahaye de Mare à Martin n'y apparaît pas. Pour quelle raison ? Elle est la plus éloignée de Salazie. Si ce type de poste à profil n'est pas pourvu, sera-t-il reversé dans le mouvement intra ?*

> A- L'idée est de maintenir les directeurs en poste, il n'est pas prévu de bonification administrative, l'intérim sera valorisé lors de l'entretien de recrutement. B- Mare à Martin n'apparaît pas en raison du critère de vacance de l'emploi (pas vacant en août 2022). C- Oui ce sera au mouvement intra.

2- ARIA : *L'école François-Frédéric Sisahaye de Mare à Martin souffre d'un manque de remplaçants. La cause ? L'éloignement certes mais surtout une erreur dans le distancier ARIA depuis plusieurs années. Il manque bien 20 km. L'ISSR est faussée. Cela peut-il être rectifié nationalement ? C'était aussi le cas pour l'école du Guillaume Saint-Paul Centre mais je ne sais pas si la rectification a eu lieu. (Actualisation : pas de problème à ce jour)*



> Cela n'est pas corrigé nationalement mais localement : les données GPS correctes ont été croisées avec l'adresse réelle. On va vérifier à nouveau. S'il y a un problème de paiement de l'ISSR on régularise manuellement.

3- Service Civique : *Un directeur d'école a fait passer un entretien pour le recrutement d'une jeune personne mais elle n'est pas restée et a été envoyée dans une autre école. Pour quelles raisons ? Est-ce normal sachant que du temps a été consacré à cette procédure avec finalement aucun service civique dans l'école de taille modeste.*

> On va vérifier cet état de fait. Fsu aussi demande s'il est possible d'avoir un bilan du recrutement des SC.

4- ESS : *Est-il possible de déduire les heures d'ESS des 108 heures ?*

> Sur le temps scolaire non. Hors temps scolaire a priori oui mais il faut voir avec l'Inspection Académique sur quel temps.

5- AESH : *Le tribunal administratif de Nantes ayant rendu un jugement important (l'Éducation Nationale a l'obligation de remplacer les AESH qui sont en arrêt de travail), qu'est-il prévu dans notre académie à ce sujet pour la prochaine rentrée (recrutement d'AESH remplaçant(e)s par exemple) ? (Question du 30 juin dernier)*

> C'est à voir ultérieurement. Le service juridique, en relation avec le Ministère, doit voir comment l'appliquer. Pour l'instant aucun parent n'a utilisé cette possibilité. Complément du SG adjoint : on a pu remplacer une dizaine de congés maternité, c'est tendu, cela se fait en fonction de l'enveloppe et il faut tout mettre en place.

6- Agressions : *Le rectorat a publié des chiffres relatifs aux agressions envers les personnels. Est-il possible d'avoir des données antérieures à 2020 ?*

> Non. Précision : c'est le journaliste qui a contacté le Rectorat et en a fait un article la semaine dernière en lien avec l'affaire de Félicienne Jean.

7- Annuaire : *Est-il prévu un annuaire des écoles cette année ? (Sur le modèle de celui de novembre 2017)*

> Non il faut chercher les informations sur le site académique, il existe une carte interactive.



8- Classe Exceptionnelle : *Les résultats des promotions à la classe exceptionnelle 2021/22 auraient dû être connus depuis le 30 septembre mais apparemment toujours en attente des appréciations de l'IA-DAASEN. Y a-t-il du nouveau ?*

> La réponse est dans la question : la phase des appréciations n'est pas achevée, donc on attend.

Autres questions :

SGEN : CDI pour les contractuels ? > Elle est rare actuellement car elle s'applique selon les règles (pas de coupure de 4 mois, existence d'un support).

Agression à Mille-Roches, il y a un problème structurel, que va-t-on mettre en place pour ce collège en souffrance depuis plusieurs années ? > La Rectrice s'est exprimée, les procédures suivent leur cours, on en parle avec les inspecteurs de vie scolaire. L'établissement est accompagné depuis longtemps et il faudrait peut-être revoir cet accompagnement. On intervient avec prudence, retenue et délicatesse. Tous les 15 jours se réunit une cellule qui examine les situations sensibles dans les établissements.

Paiement de l'ISSR d'août des remplaçants du Premier Degré ? > Pour les services faits en août il n'y a pas d'automatisme, ce sera versé en décembre. De même pour les remplacements de décembre qui sont constatés en février et payés en mars.

SNPTES : Basculement de serveur du 10 au 12 décembre : quid de l'astreinte et du travail une partie de la nuit ? > Il faut définir une organisation avant d'entamer les discussions.

FSU : La mise en place des commissions permanentes a été problématique, qu'est-il prévu a posteriori ? > On sait qu'il y a eu des problèmes, on va transmettre à la DAASEN.

On reçoit des consignes de bienveillance pour remplir les bulletins sur pronote mais il faut dire la vérité, ce sont des injections contradictoires avec la réalité. > On va voir avec la DAASEN du Second Degré.

SPELC : Suppléants 1D : la direction diocésaine affirme avoir la main sur leur placement et pas l'IEN, sur le terrain ça peut être compliqué. > Ces maîtres, via un contrat, sont nommés par la Rectrice et cela renvoie au décret de 1986 sur les agents non titulaires. Il y a un partenariat avec la DD et aussi parfois des interférences (décisions précipitées que nous ignorons).



## Point de la DRH sur la PSC (protection sociale complémentaire)

Versement de 15€ au 01/01/2022. Ouverture d'une campagne bientôt via l'ENT (Métice) et l'application Colibri. Les personnels ayant un précompte MGEN n'auront rien à envoyer, ceux sans précompte et des autres mutuelles devront envoyer l'attestation envoyée il y a déjà plusieurs semaines. Dans tous les cas il faudra en faire la demande. L'expérimentation a eu lieu à Lyon la semaine dernière et pour nous ce sera la semaine prochaine. Ce serait apparemment à renouveler tous les ans.

Si vous voulez en savoir plus, contactez-nous !

Anthony Payet SNE CSEN 974